



# INFOS SANITAIRES APICOLES

Bulletin proposé par les GDSA de Bourgogne Franche-Comté et la section apicole régionale de GDS BFC

## Sommaire :

- Présentation du réseau GDS(A) et de la section régionale
- Varroa et visite de printemps : à vos comptages, prêt, partez !
- Plan de lutte contre le frelon à pattes jaunes et piégeage de printemps
- Lancement de l'enquête nationale de mortalités hivernales des colonies
- Bilan d'OMAA en région BFC
- Impact du frelon à pattes jaunes sur les colonies (ITSAP)

## Présentation du réseau GDS(A) et de la section régionale

Pour faire face aux maladies et ravageurs de l'abeille, les groupements de défenses sanitaires apicoles (GDSA) travaillent à l'amélioration de l'état sanitaire du cheptel apicole français en :

- ⇒ Formant les apiculteurs et apicultrices à la gestion d'une colonie d'abeille,
- ⇒ Diffusant les connaissances théoriques et pratiques à leurs adhérents,
- ⇒ Aidant à lutter efficacement contre Varroa par le biais d'un plan sanitaire d'élevage et la mise en place d'un maillage de techniciens sanitaires apicoles,
- ⇒ Intervenant auprès de différents publics (scolaires, apiculteurs, institutions...) pour les sensibiliser à l'abeille et aux problématiques sanitaires rencontrées.

En Bourgogne Franche-Comté, les GDSA sont des associations indépendantes à action départementale gérées par des équipes de volontaires. En 2019, elles ont décidé de créer avec GDS BFC, l'organisme à vocation sanitaire animale

(OVS), une section apicole régionale afin de mutualiser leur expérience et répondre aux exigences sanitaires administratives. Cette section regroupe donc les sept GDSA de la région par le biais d'adhésion et dont un membre élu est représentant au sein de la commission qui se tient deux à trois fois par an. Actuellement, la présidence est assurée par Emilie NARDIN, apicultrice professionnelle de Haute-Saône.

Les OVS sont elles-mêmes adhérentes à GDS France au sein d'une section apicole nationale et se regroupent trois fois par an en commission avec la présence de la FNOSAD-LSA afin de favoriser la concertation entre régions et permettre une cohérence des actions à l'échelle de la France.

*La participation à l'action collective sanitaire autour de l'abeille nécessite l'adhésion des apiculteurs et apicultrices au GDSA de leur département. Pour en savoir plus et pour contacter celui-ci, cliquez [ICI](#).*

<p><b>21 - GDSA de Côte d'Or</b>  Contact : Jacqueline PERRONNEAU  Téléphone : 06 84 80 41 41  Mail : <a href="mailto:secretariat.gdsa@free.fr">secretariat.gdsa@free.fr</a>  Site internet : <a href="https://www.gdsa21.fr/">https://www.gdsa21.fr/</a></p>	<p><b>25 - GDSA du Doubs</b>  Mail : <a href="mailto:gdsapicole25@gmail.com">gdsapicole25@gmail.com</a>  Site internet : <a href="https://www.gdsapicole25.com/">https://www.gdsapicole25.com/</a></p>
<p><b>58 - GDSA de la Nièvre</b>  Contact : Xavier ROUBY  Téléphone : 06 50 07 20 19  Mail : <a href="mailto:gdsa@abeillenivernaise.fr">gdsa@abeillenivernaise.fr</a>  Site internet : <a href="https://www.abeillenivernaise.fr/?articles=gdsa">https://www.abeillenivernaise.fr/?articles=gdsa</a></p>	<p><b>90 - GDSA du Territoire de Belfort</b>  <i>Rattachement au GDSA du Doubs (voir les coordonnées ci-dessus)</i></p>
<p><b>71 - GDSA de Saône-et-Loire</b>  Contact : Marc PIARD  Téléphone : 06 31 61 42 93  Mail : <a href="mailto:gdsa71@free.fr">gdsa71@free.fr</a>  Site internet : <a href="http://gdsa71.free.fr/GDSA71.html">http://gdsa71.free.fr/GDSA71.html</a></p>	<p><b>70 - Syndicat d'apiculture et de défense sanitaire apicole de Haute-Saône</b>  Mail : à venir  Site internet : <a href="https://www.facebook.com/Unionapicole70">https://www.facebook.com/Unionapicole70</a></p>
<p><b>89 - Association sanitaire apicole de l'Yonne</b>  Contact : Jean-Jacques MULOT  Mail : <a href="mailto:ijmulot.apis89@gmail.com">ijmulot.apis89@gmail.com</a>  Site internet : <a href="https://syndicat-des-apiculteurs-de-l-yonneover-blogcom.over-blog.com/">https://syndicat-des-apiculteurs-de-l-yonneover-blogcom.over-blog.com/</a></p>	<p><b>39 - GDSA du Jura</b>  Mail : <a href="mailto:gdsa39.contact@gmail.com">gdsa39.contact@gmail.com</a>  Site internet : <a href="https://gdsa39.fr/">https://gdsa39.fr/</a></p>

## Varroa et visite de printemps : à vos comptages ! Prêt ? Partez !

La saison reprend ! Suite à une période plutôt critique avec la reprise de ponte des reines sans ressource disponible pour les colonies, un apport de candi s'est généralement avéré nécessaire pour les aider. Aujourd'hui, les températures commencent à se maintenir et les colzas sont en fleur.

Les visites de printemps touchent à leur fin, cependant il est toujours temps de vérifier certains points. Pour rappel, ces visites doivent permettre :

- ⇒ l'évaluation des cadres de couvain : aspect général, régularité de la ponte, présence des différents stades,
- ⇒ l'évaluation de la population de la colonie et l'aspect des abeilles (pas de présence d'ailes déformées, d'adultes malades...),
- ⇒ l'appréciation des réserves en miel et des rentrées de pollen,
- ⇒ l'appréciation de l'état de la ruche dans son ensemble : pas de présence d'odeur anormale ou de déjections dans la ruche, bon état des cadres.

Cette visite doit être l'occasion pour mettre en place :

- ⇒ **sa rotation de cadres** si elle n'avait pas été faite à l'au-

tomme,

- ⇒ un **abreuvoir** pour permettre aux abeilles un accès rapide à l'eau (et éviter qu'elles n'aillent envahir la piscine du voisin !),
- ⇒ les **pièges pour capturer les fondatrices de frelons** à pattes jaunes (voir l'encadré page 3),
- ⇒ le **premier comptage de l'année** en plaçant des langes graissés sous les ruches,
- ⇒ les **cadres à mâles** pour un retrait de couvain efficace contre Varroa (Attention, rigueur exigée !).

**Pour plus de renseignements, contactez votre GDSA !**

### Ressources sur le sujet :

- Replay [webinaire « Comptage » de GDS France](#),
- Fiches techniques des [chutes naturelles](#) et du [retrait de couvain de mâles](#) de GDS France,
- Replay [webinaire « Visite de printemps et retrait de couvain de mâles » du GDS Pays de Loire](#),
- Article [« Trop de varroas au printemps, que faire ? » par Florentine GIRAUD, FNOSAD-LSA](#) (La Santé de l'Abeille n°325, 01-02 2025)

Seuils d'infestation indicatifs en chutes naturelles (en varroa/jour)			
Période	Faible	Modérée (traitement à prévoir)	Forte (traitement urgent)
Avril à Mai	< 1	1 – 5	> 5
Mai à Juin	< 2	4 – 8	> 8
Juillet	< 6	6- 10	> 10
Août à Septembre	< 4	> 4	
Octobre à Novembre	< 1	> 1	

## Plan de lutte contre le frelon à pattes jaunes et piégeage de printemps

Arrivé en 2004, à cause des importations, le frelon asiatique à pattes jaunes s'est parfaitement adapté à son nouvel environnement et fait des ravages sur les colonies d'abeilles. Pour faire face à ce danger contre lequel nos abeilles ont peu de moyens de défense, des actions territoriales, souvent portées par les GDSA, se sont mises en place. En 2024, un plan de lutte national a été élaboré par les deux organismes à vocation sanitaire, FREDON France pour le végétal et GDS France pour l'animal.



Source : FREDON BFC

Ce plan a par la suite été décliné dans les régions pour venir en soutien à l'action départementale et apporter un cadre aux

différents outils à disposition :

- ⇒ Le **piégeage de printemps** (voir encadré ci-dessous),
- ⇒ La **détection et destruction des nids primaires** élaborés par la fondatrice au printemps pour le développement des premières ouvrières,
- ⇒ Le **signalement et la destruction des nids secondaires**, nids de plus grosse taille, généralement en hauteur où la colonie se développera pendant l'été et l'automne,
- ⇒ La **protection des ruchers** pour limiter la prédation des frelons et réduire le stress des colonies d'abeilles (réduction des entrées, piégeage d'automne, mise en place de mureilles, harpes...).

En Bourgogne Franche-Comté, le plan de lutte est piloté par plusieurs organismes dont FREDON BFC, les GDSA et la section apicole régionale (GDS BFC), l'ADA BFC ainsi que des syndicats apicoles. Pour en savoir plus sur le plan de lutte et consulter le premier bilan de l'année 2024, rendez-vous sur [le site de FREDON BFC](#).

### Piégeage de printemps et recommandations :

Cette méthode, qui a pour objectif de faire baisser la pression de prédation sur les colonies d'abeilles en limitant l'implantation de nids à proximité, peut être très dommageable pour la biodiversité et nécessite d'être mise en place avec beaucoup de précautions. Elle ne doit être mise en place que sur les ruchers ayant subi de fortes pressions de prédation l'an passé, avec l'utilisation de pièges les plus sélectifs possibles (pièges bouteilles bannis !).

**Le piégeage de printemps doit être arrêté à la mi-mai**, lors de la sortie des fondatrices de frelons européens. Retrouvez le [protocole de la mise en place d'un piégeage de printemps en région](#).

## Enquête nationale de mortalité hivernale des colonies d'abeilles (ENMHA)

La nouvelle campagne de l'enquête nationale de mortalité hivernale des colonies d'abeilles a été lancée en mars 2025 et pour la septième année consécutive. Vous avez dû recevoir par mail un lien individualisé pour y répondre. Pour rappel, l'objectif de cette enquête est d'estimer sur l'ensemble du territoire le taux de mortalité en sortie d'hiver tel que déclaré par les apiculteurs et de recueillir leurs avis sur ces pertes. Le questionnaire est élaboré par un groupe de travail constitué dans le cadre de la Plateforme nationale d'épidémosurveillance en santé animale rassemblant plusieurs organismes impliqués en apiculture (ADA France, Anses, DDecPP, DGAI, FNOSAD, GDS France, GNTSA, INRAE, ITSAP et SNGTV).

Petite nouveauté cette année, vous avez la possibilité de répondre à l'enquête en version courte (5min) ou en version longue (~20min).

GDS BFC et ADA BFC vous avaient sollicités pour une enquête faisant suite à des retours de terrain alertant sur la situation des colonies durant l'automne 2024. Celle-ci est maintenant clôturée ; un retour sera fait aux apiculteurs participants (merci à eux !) et une synthèse des tendances vous sera proposée dans un prochain article.

Voici un récapitulatif des résultats de la **campagne 2023-2024** en Bourgogne Franche-Comté, dont l'intégralité est disponible en cliquant [ICI](#).

## Observatoire des mortalités et affaiblissements des abeilles (OMAA)

L'Observatoire des Mortalités et des Affaiblissements de l'Abeille (OMAA) a été déployé en juin 2023 sur la région BFC et est piloté par le groupement technique vétérinaire de Bourgogne Franche-Comté avec l'appui technique des partenaires sanitaires (institutions administratives, réseau des GDS(A)) et techniques (ADA BFC...). Un premier bilan depuis sa mise en place est consultable en cliquant [ICI](#). Pour rappel, ce dispositif a pour objectif de :

- ⇒ Mieux recenser les événements de santé observés dans les ruchers de la région,
- ⇒ Permettre de caractériser l'état de santé du cheptel apicole et d'émettre des alertes en cas de recrudescence de troubles anormaux,
- ⇒ Mieux comprendre les affaiblissements et les mortalités des abeilles.

Un **guichet unique** est ouvert à tout apiculteur constatant un trouble sanitaire sur ses colonies : **03 62 02 28 20**. Plus d'information sur ce dispositif [ICI](#).

### Points forts de la région :

- La mortalité hivernale estimée des colonies en BFC est de 15,7% contre 18,4% au niveau national et celles des pertes hivernales de 26,9% contre 30,7%.
- Les apiculteurs adhérents à une organisation de conseils en apiculture ont beaucoup moins de perte que les autres.
- Suivi d'infestation varroa : 25,5% des apiculteurs font des comptages Varroa en BFC contre 23,3% au niveau national.

### Points d'amélioration :

- 79,9% des apiculteurs déclarent lutter contre varroa contre 81,4 % au niveau national.
- 15,05 % des apiculteurs associent lutte biotechnique et médicamenteux pour lutter contre varroa en BFC contre 16,2 % au niveau national.
- Taux de participation à cette enquête plus faible que la moyenne nationale, et en baisse par rapport à l'an dernier.

### A noter :

- Le frelon asiatique et la faiblesse des colonies au moment de la mise en hivernage sont les plus fréquemment cités parmi les causes de mortalités supposées.

## You constatez des mortalités ou des affaiblissements de colonies d'abeilles

Contactez rapidement l'Observatoire des mortalités et des affaiblissements de l'abeille mellifère  
OMAA Bourgogne-Franche-Comté



Comprendre ce qui impacte vos colonies :  
Varroa destructeur, frelon asiatique, loques, virus, intoxication, problèmes zootéchniques...

Participer collectivement à une meilleure connaissance des troubles de santé de l'abeille mellifère.

OMAA Bourgogne-Franche-Comté  
03 62 02 28 20

[www.plateforme-esa.fr](http://www.plateforme-esa.fr)



## Relai d'articles : L'impact du frelon à pattes jaunes sur les colonies (ITSAP)

L'Institut de l'Abeille a publié en janvier 2025 un article sur l'impact du frelon à pattes jaunes sur les colonies d'abeilles. Sont estimés l'ensemble des dépenses réalisées pour le contrôle de sa propagation et la prise en charge de son impact sur l'apiculture, l'agriculture, la biodiversité et la santé humaine.

Selon les auteurs, si la seule destruction des nids de frelons est estimée à 12 millions d'euros annuels, les pertes de colonies d'abeilles engendrées par la prédateur du frelon pourraient représenter un coût jusqu'à trois fois plus élevé. Pour lire l'article dans son intégralité, cliquez [ICI](#).